

399.

324

NORROY-LE-SEC

(518 habitants. — à 83 kil. de Nancy).

Chef-lieu d'arr. Bricy à 12 1 il.
— *de cant.* Conflans à 16 kil.
Bur. de poste. . . . Norroy-le-S e.
Chemin de fer. . . .
Route nation. . . .
Route départ. . . .
Maire. Dorion.
Adjoints. Baudier (C^{te}-Fr.).
Curé. Moncelle.
Instituteur. . . . Jacques.
Institutrice Woitier, St M.-J.-B.

Norroy-le-Sec

Titre : Norroy-le-Sec 

Autre titre : Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 399

Auteur : [Jacques](#)

Date : 1888

Formats : 7 f. : in-4
image/jpeg

Source : Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (399)

Droit : Domaine public

Arrondissement
de Briey

Canton
de Conflans

Commune
de Norroy-le-sec

Monographie de la Commune

1^{re} question

La commune a une superficie totale de 1336 hectares; elle confine au nord avec la commune de Gondreville; au sud, avec les communes de Gondreville et Poiville; à l'est, avec Anoux, et à l'ouest avec les communes de Joueriville et d'Affeville. Son territoire forme un pentagone irrégulier. Vers le village occupé à cet effet, mais en se rapprochant un peu du territoire de Mairiville, il est entrecoupé de vallons et de cotons dont quelques-uns atteignent 27^m d'élévation au dessus des vallons voisins; et situés comme d'habitude au nord-ouest, le village est bâti sur l'un d'eux.

Altitude des points les plus élevés de la commune: 206^m, altitude minimum: 165^m au lieu d'Affeville, 165^m

qui appartient à la ligne de partage des eaux séparant le bassin de la Meuse de celui de la Moselle. Le sol, argilo-calcaire, convient à la culture des céréales et des plantes fourragères.

2^e question

Noms de lieux dits de la commune: Norroy-le-sec, la Malgry (habitation isolée à l'extrémité d'une petite vallée située à l'ouest), et l'Église (ancien manoir, aujourd'hui inhabité); le cloître (ruine); le Buis, le Haut du Mont (ruine); le Centre; Gerbert; Neuve Fontaine; Bois Dufour; la Toie; Framont; Croixblanche; Saint-Nicolas; la Fontaine; Landerme; Millechamp; Buissonville; la Marley; puis Fauris; tous les lieux.



Marchat Malpasana, haut des 9 près, haut des Loups, Courchamp, Marchin;
 hâie la Verteine, la Longe, auq. 2 air; Tany près; Tully près; Tupt des 9 près;
 Grand près; Bonvaumont; hâie Crêt; Comptillon; Mâiripelle; Devant la hâie
 la Bois; Bonatan; Devant le Moulin; Malpasana; Pout; le Rouais; la
 Magella; Létanvier; Fois; Tommie Sauvage; la Combain; Demin près; Cebay;
 Commen; Crip près; Champ-Matte; Devant de la Sur; Pas chôn; Comptillat;
 Lâie de Jean; Lâie des Bœuf; Lâie et Martin; hâie la Bois; hâie Mayard;
 hâie la Bois; hâie des sources; L. Martin; hâie Crêt; Champ Constant; Champ
 Lâie; Champ-Matte; Champ la Vache; Champ Châillon; Champ; Champ
 Champelle; Champ-Mat; hâie Mauvalet; Lâie Crêt; Lâie le Tencart; Pout près;
 Lâie de la Fêlé; Lâie Boullan; Lâie près; Lâie près; Grand près; haut des 9 près;
 Haut des 9 près; Lâie de la Marlay; peu Fais; Tany près; Demin près; près
 de Bon; Lâie Crêt; Crip près; Lâie près; Lâie de Marnonville; Lâie
 de la Suisse; Devant de la Sur; Devant de la Marlay; Lâie Rouais
 Haut du Mont; Haut du Mont; Haut des Ollins; Haut des Loups;
 Côte de Magny; Côte de Bécot; Côte de Courvoisier; Montagne de
 Courvoisier; Côte de la Vite; Parc; Gausson; Farnon; Moncel
 Watillon (ancien village en France); Magny (ancien village en France); Queux de l'Étang
 Lâie Farnon; le trou de Crêt; le trou de la Châie; Grandmaux;
 la Croix; Devant Vêlé; Watillon-lâie; la Châie; la Châie; de Fêlé;
 Court Chemin; Courtier Sur le chemin de Joudreville; Sur le chemin de
 Goulen; Chemin de Moimville; Vieille Vite (ancien village de Mont); Pout
 Farnon; Martinpont; Lâie; les Châies; Lâie; Farnon;
 Cribillon; Lâie Jean de Vêlé; la Boucotte; la haute Croque; les Longues
 Pagnon; la Goulette; Goulette à Bon; Sur à Bon; Lâie; Lâie;
 Lâie; Devant la Bois; Devant le Châie; Devant la Fâie;

5^e question

256

le Tubanville; la Rouaichier; le Grand Donat; Devant de la; Devant de la
 Lâie Charrière; les Pêlons; les Longes Charrière; Bouille; Savelon;
 Monville; Ramoubois; Fois de Cioche; Chauveau; Abornais;
 la Sigotte; la Crêt; Gratte rouge; Hâie de la Fois; l'Abornais; Pêlons;
 Devant de l'Église; Fontaine de Marquise; Goulette Devant la Boule.

Aucun cours d'eau ne traverse le territoire, si ce n'est deux petites
 ruisseaux dont le lit est à sec pendant l'été.

Le gibet atteint rarement les récoltes; on signale à peine deux
 cas depuis 20 ans.

Population: hommes mariés 114; garçons 106; veufs 26; femmes mariés
 116; filles 114; veuves 24; soit 446 individus du sexe masculin & 464 du
 sexe féminin. Depuis 20 ans, la population a diminué de 1/6.

Cette diminution peut être attribuée, pour une faible partie, à la nouvelle
 loi sur le recrutement de l'armée et au départ de quelques familles
 pour les grandes villes ou les centres industriels. Mais
 c'est surtout dans le petit nombre des enfants de la plupart
 des familles qu'il faut chercher la véritable cause du décroisse-
 ment de la population. Au dernier recensement il a été
 constaté que sur 181 familles, 29 n'avaient point d'enfant;
 56 en avaient 1; 27 en avaient 2; 26 - 3; 10 - 4; 8 - 5;
 7 en avaient 6 et 8 en avaient 7. Le nombre moyen des
 naissances, depuis 10 ans, est de 11, celui des mariages 7 et
 celui des décès 14.

6^e question

Les habitants sont généralement bien constitués, robustes,
 laborieux, économes; très peu s'adonnent à l'ivrognerie; au
 lieu de la vie de plaisir la moyenne on compte pour les 2

soix. 2. soixaginaires, 36. septuaginaires, 6. octoginaires et
2. nonaginaires (une année. l'une de 91 ans et l'autre de 92)

Le seul usage à noter est celui du feu de la St Jean; chaque
maison du village fait le sien; les jeunes filles chantent des
soudains à la clarté de la flamme. Après l'extinction du
feu, quelques personnes s'emparent de charbons éteints qu'elles
laissent sur la toiture de leur maison pour les préserver de la
foudre. Rituel. etc.

Habitation scolaire. Les registres de l'état civil mentionnent la présence
d'un instituteur à Noisy-le-sec. en 1684, et depuis cette époque
la suite de ces fonctionnaires n'a pas été interrompue jusqu'à
ce jour. Citons quelques noms: M. M. Martinot, Cognon, Choitel,
Caillet, Thuillier, Simon, Durand (qui a tenu pendant 21 ans) et Jacques
qui est en fonction depuis 1873. En 1820, la commune a fait l'acquisition
d'une maison pour y établir une école pour les 2 sexes; en 1871
a eu lieu la séparation des sexes, enfin en 1887 on a construit
dans d'excellentes conditions hygiéniques, grâce à l'activité et au
dévouement du Maire, M. Dorin, secondé d'ailleurs par le
conseil municipal, de magnifiques bâtiments scolaires.

Population scolaire. De 1850 à 1870, le nombre moyen des inscriptions au
registre matricule de l'école des garçons est de 58; de 1870 à 1880
il s'élève à 60 pour redescendre à 46 de 1880 à 1888. Le maximum
des inscriptions est de 72 (année 1875) et le minimum est de 26 (année 1881).
Depuis 1873 jusqu'à ce jour, on compte dans la commune
2 écoles de l'école polytechnique, 1 école de St Cyr, 2 écoles de l'école
des Arts et Métiers de Châtou, un inspecteur primaire, 2 écoles de

9^e quinzaine

x 2 (Ochloides de Bois

10^e quinzaine

M. L'abbé de Passilles (aujourd'hui l'abbé de Passilles) un grand de Noisy,
Ayant officié; enfin 15 élèves qui ont obtenu leur certificat d'études
primaires.

Etat des terres. Les terres sont très divisées; on compte sur les
terres plus de 5000 parcelles pour 930 hectares. Réduction
faite des bois et des terrains communaux, a qui donne à peu près
13 ares en moyenne par parcelle. On suit l'assolement
tradictonnel: blé, avoine, jachères avec pommes de terre et fèves.
La sole est d'environ 27% hectares; celle des jachères contient
occasionnellement 54 hectares de pommes de terre et 26 ha. 2 de
prairies artificielles, en sorte qu'il reste encore 19% ha. de jachères
mortes. Les engrais sont insuffisants; on emploie tout le
fumier, tout au plus 20 quintaux de fumier à l'hectare; l'usage
des engrais chimiques est à peu près inconnu, la plupart des
cultivateurs laissent encore le puits de leur curieux s'écouler
dans la rue du village. Il existe 120 hectares de prairies natu-
relles et 80 hectares de prairies artificielles.

Culture. On cultive principalement le blé, l'avoine, et les pommes
de terre; on peut mentionner le seigle pour 1/10 et quelques parcelles
d'orge et de betterave. Le rendement moyen, par hectare, depuis
18 ares est de 17^q 0 pour le blé, 26hl pour l'avoine et 90 quintaux
pour les pommes de terre. La production dépassant les besoins de
la population, on livre au commerce les 2/3 de la récolte de blé,
1/3 de la récolte d'avoine et 1/3 de celle des pommes de terre.
L'usage de la charrue Lombard, de la houe à cheval, de râteau
à cheval et de la machine à battre est à peu près général.

Objets: On trouve le lièvre, le lierp, le sanglier, le renard, le chat sauvage, le blaireau (un peu); la pieuvre, la saie, le renier, le tourterot, la bécasse, la bécassine, le vanneau.

La population de la commune de Norroy-le-sec est de 510 habitants. On lui connaît pas de nom ancien; elle doit sa désignation de sec à sa situation sur le Somme & un certain; les origines de la commune sont inconnues; toutefois il y a lieu de supposer qu'elle s'est formée, comme beaucoup d'autres, par l'agglomération de villages auprès de la chapelle.

Monuments primitifs et Monuments celtiques romains

On ne trouve dans la commune aucune trace de ces monuments.

Monuments du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes

Le seul monument à citer est l'église, bâtie vers 1700; elle est dédiée à St Martin. La nef a 24^m de longueur, 12^m de largeur et 9^m de hauteur; le chœur mesure 14^m de longueur, 7^m 50 de largeur et 8^m 50 de hauteur; il est entouré, à 3^m de hauteur, d'une boiserie à panneaux séparés par des colonnes de l'ordre composite, d'un travail remarquable. Le maître-autel porte un baldaquin en bois sculpté en à un habit ouvrier, et supporté par 4 colonnes du même ordre que celles de la boiserie. Le tout a une hauteur de 7^m. Les fenêtres, au nombre de 12, sont 4 dans le chœur, avec vitraux, et 8 dans la nef, ornées de vitraux avec médaillon, sous à plein cintre. On fait de statues, on peut citer celle de la St Vierge, en pierre, qui se

monte parait, il au 11^e siècle.

228

Enfin on voit deux plaques de marbre noir, encastrées dans le mur situé entre la nef et le chœur. L'une d'elles porte l'inscription suivante: « Je gît Jean^e Marie Piller, âgé de 56 ans, lorsqu'elle vivait femme à M^r François Berth, Receveur des Finances de S. A. R. à Nancy, le secq, qui a précédé le 14 7^{bre} 1722. Priz 15 ans pour son âme ». Sur l'autre, placée à gauche du chœur, on lit: « D. O. M. Sous la tombe 11^e qui est au milieu du chœur de cette église repose le corps de vénérable personne M^r Jean Valentin, pasteur et curé de cette paroisse, qui par son bon exemple et la régularité de ses mœurs et ses grandes charités, a mérité ses paroissiens et a fondé en la dite église l'augmentation d'une messe haute, avec exposition et bénédiction du S. S. qui se dit tous les 15^e jours de chaque mois à perpétuité au lieu d'une messe basse, fondée par M^r Marchal curé de Tarnier, lequel après l'avoir gouverné pendant 22 ans, est décédé le 2 2^e 1762, âgé de 70 ans. Requiescat in pace. un de profundis &c. p. u. Gautier de Verdun »

Une grande porte carrée avec fronton simple, s'ouvrant sur la façade est de la tour, sorte d'entrée unique à l'édifice. Cette tour, contiguë à la nef du côté opposé au chœur, est surmontée d'une flèche pyramidale à huit pans en bois, qui contient 3 cloches clochant les notes re, mi et fa de diapason et pesant 1250^{kg} - 900^{kg} et 600^{kg}. Elles portent les inscriptions suivantes, la grosse en appartient à la commune de Norroy-le-sec; j'ai été fondée à Metz par 1320, sous l'invocation de St Martin, patron de la paroisse. J'ai un pour patron M^r Martin Nicolas Jacquemoine, notaire royal résidant à la dite commune, et pour marraine Marie Françoise, son épouse, la moyennant ce j'appartient à la commune de Norroy-le-sec; j'ai été fondée à Metz par 1320, sous l'invocation de St Martin, patron de la paroisse. J'ai un pour patron M^r Jean François Colliquet, capitaine

acheté, membre de la légion d'honneur et pour marraine Reine Catherine Besmont,
épouse de Joseph Maurice de la Vite paroissee »

Au bas de chacune de ces 2 clochetes, on lit : « F. S. Glatigny fait »

Sur la tablette d'appartenance à la commune de Noroy-le-sec, j'ai été fondue en 1826
sous l'invocation de St Martin, patron de la paroisse; j'ai eu pour parrain J. B. H. Noroy
maire de la commune, et pour marraine Anne Marguerite Duveux, fille de M.
Louis Duveux et de Marianne Rollin » et au bas : « j'ai été fondue à Metz
le 20 juillet 1826, par Bossi Waller »

Il existait autrefois, au lieu dit à la Malgri, une chapelle
dédiée à St Gilbert, qui était un lieu de pèlerinage jadis très fréquenté d'un
certain renom; on y célébrait la messe deux fois par an,
le 7 mai et le 13 juillet. En ces deux jours se tenaient, près
de la chapelle, deux foires très fréquentées par les habitants
des villages voisins. On y vendait des étoffes, des jouets, des
ustensiles de ménage; mais le bétail en était exclu.
Sans l'apôt St Denis, un bal s'organisait sur le champ de
foire et se prolongeait quelquefois jusqu'à l'aube du lende-
main. Depuis 50 ans les 2 foires se tiennent au centre du
village, et la chapelle démolie il y a 30 ans, est remplacée
par un simple autel abrité sur lequel pose la statue du saint;
elle ne reçoit plus que des rares pèlerins.

C'est un quartier du village, comprenant 43 ménages, occupant
l'emplacement d'un ancien château dont on voit encore quelques
restes de murs. Le mur communal, situé au centre du village,
est un reste des fossés qui entouraient ce château. Il n'existe
aux archives nul document pour renseigner sur l'époque de

l'existence de ce château, ni celle de sa destruction; la légende
elle-même est muette à cet égard.

Deux ormes ont été plantés à une époque inconnue, mais
qui remonte à plusieurs siècles, à la bifurcation qui forme
la route de Mainville avec le chemin des Vieilles Voies; ces
arbres sont remarquables par la grosseur de leur tronc qui sur-
passe 8 mètres de circonférence au collet et par les proportions
gigantesques de leurs rameaux qui recouvrent une étendue de
43 mètres de longueur sur 34 mètres de largeur.

Enfin les archives de la mairie contiennent un registre
de format petit in quatre, commencé en 1594, où se trouvent
inscrits les actes de naissance et de décès des habitants. Ces actes,
pour la plupart indéchiffrables, contiennent tout simplement
le nom et prénom des mariés et des décès avec la date; une
ou deux fois mentionnent en outre le nom et prénom des
père et mère de l'enfant et ceux de son parrain et de
sa marraine.

Noroy, le sec le 7 août 1888

L. Trépoignant
(Signature)



Plan approximatif de la commune de [illegible] contenant tous les noms de lieux de la dite commune.

dressé par le sous-préfet, institué par décret du 15 juillet 1811

[Signature]